



Mobilité des surveillants : De moins en moins de postes pour la DI de Lille!

Lundi 26 septembre 2022, la DAP diffusait sur les différents établissements pénitentiaires la note de publication de la campagne de mobilité des surveillants et surveillants brigadiers organisée au titre du second semestre 2022.

Si de nombreux agents attendaient avec impatience la diffusion de la liste des postes ouverts à la mobilité, leur engouement fût de courte durée. Pour une seconde fois consécutive, la DI de Lille n'a pas été gâtée par le nombre de postes offerts par la DAP pour couvrir les vacances d'emplois sur nos structures. **Malgré plus de 250 vacances d'emplois recensées sur notre direction interrégionale, seulement 35 postes seront offerts sur l'ensemble de la DI. Une goutte d'eau parmi l'océan !**

Pour la CGT Pénitentiaire, l'érosion de nos effectifs, orchestrée depuis maintenant plusieurs années par les choix désastreux de l'administration centrale en termes de politique RH, vient dangereusement compliquer le quotidien de nos collègues sur le terrain. Les heures supplémentaires seront une fois de plus légion. Les conditions de vie et familiale seront sûrement impactées avec des rappels sur repos hebdomadaire. Les découvertes de poste deviennent perpétuelles et elles mettent donc en insécurité les personnels. **A force de tirer sur la corde, elle craque et les surveillants sont aujourd'hui à bout de souffle.**

Alors que la santé au travail est une thématique importante pour notre organisation, tout est fait aujourd'hui, avec ce manque chronique d'effectifs, pour dégrader encore plus les conditions de travail, facteur essentiel pour leur bien-être personnel.

La CGT Pénitentiaire revendique des emplois pour combler rapidement l'ensemble des vacances de postes sur la direction interrégionale de LILLE et ce, pour subvenir aux charges de travail infernales des personnels dans les différents établissements.

De plus, malgré l'annonce en grande pompe, mardi dernier, de notre ministre de tutelle lors de la présentation du PLF 2023, du recrutement de 10 000 personnels pour la justice sur ce quinquennat (pour information, près d'1/3 des effectifs de surveillants seront à remplacer d'ici 5 ans), la perspective sur les prochaines années ne s'annonce guère meilleure si notre administration ne prend pas à bras le corps la problématique d'attractivité de notre métier ! Il est grand temps d'aborder toutes les solutions pour rendre notre métier plus attrayant.

Pour ce faire, la CGT Pénitentiaire exige l'ouverture de nouvelles négociations pour une réforme statutaire plus juste pour le personnel (Catégorie B, fusion 1^{er} surveillant/Major) qui permettra, enfin, de faire face aux problèmes d'attractivités de notre filière.